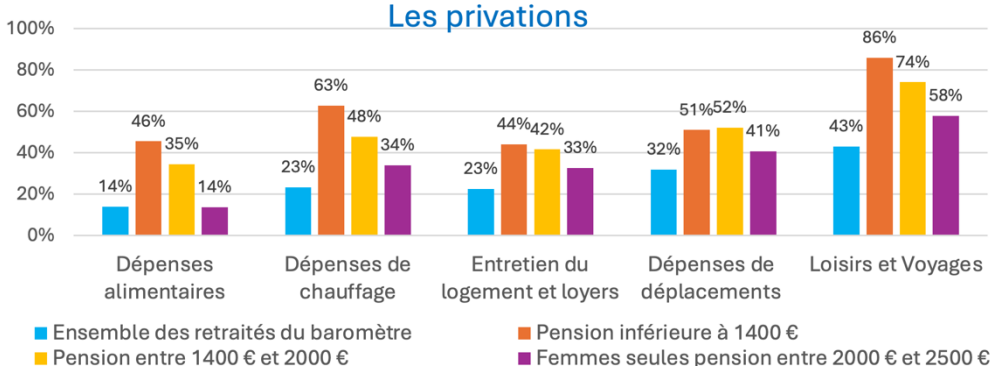
Le baromètre des retraités 2026

« À 2000 euros, on vit correctement » ?

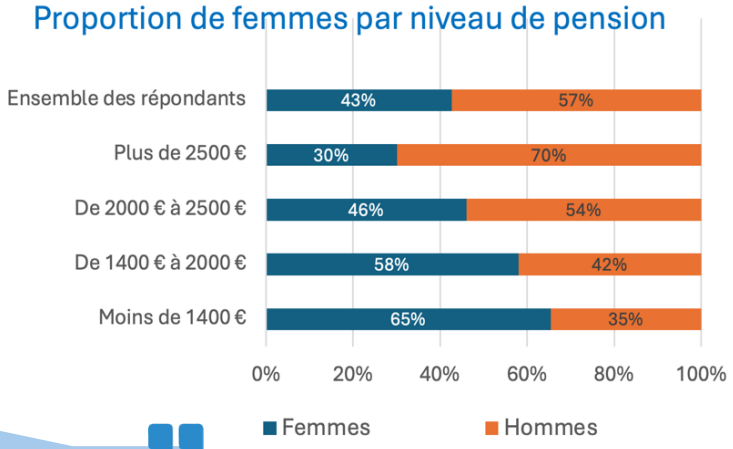
Les retraités qui ont répondu à notre enquête apportent un démenti cinglant au ministre Roland Lescure. La plupart doivent compter, beaucoup et souvent, pour s'en sortir. Même avec une « bonne » retraite, pour peu que l'on vive seul, ou plus souvent seule, des privations viennent ternir le quotidien.

Loisirs et voyages sont les premiers sacrifiés, mais la crise de l'énergie impose aussi des économies sur les déplacements.



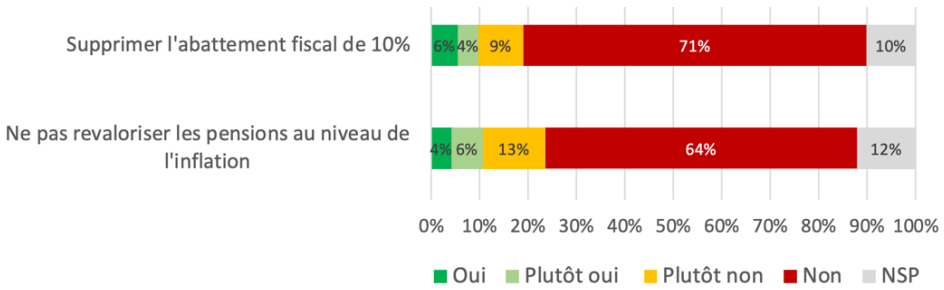
Enfin, la question du logement, souvent présentée comme un avantage favorisant largement les retraités, mérite d'être considérée avec plus d'attention. Si 84 % des personnes que nous avons interrogées sont propriétaires de leur logement, beaucoup peinent à l'entretenir et ont du mal à le chauffer.

Les disparités salariales, le temps partiel plus fréquent et les parcours professionnels souvent hachés des femmes, tout au long de leur vie active, conduisent à un écart de 37 % entre les femmes et les hommes, sur le niveau des pensions de retraite. Dans notre enquête, les femmes sont largement majoritaires dans les petites pensions et sous-représentées dans les pensions supérieures à 2500 €.



Mes réponses sont déterminées par ma vie en couple. Seule, j'aurais d'énormes difficultés.

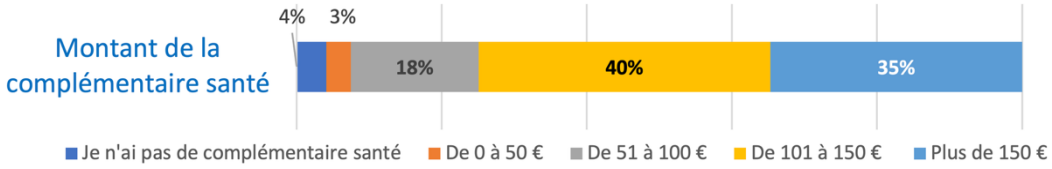
Cela explique sans doute que les retraités rejettent massivement les « contributions » que le gouvernement veut leur faire subir dans son projet de budget 2027.



UNSA Retraités 21 rue Jules Ferry 93170 BAGNOLET - retraite@unsa.org

Complémentaires santé hors de prix et renoncement aux soins

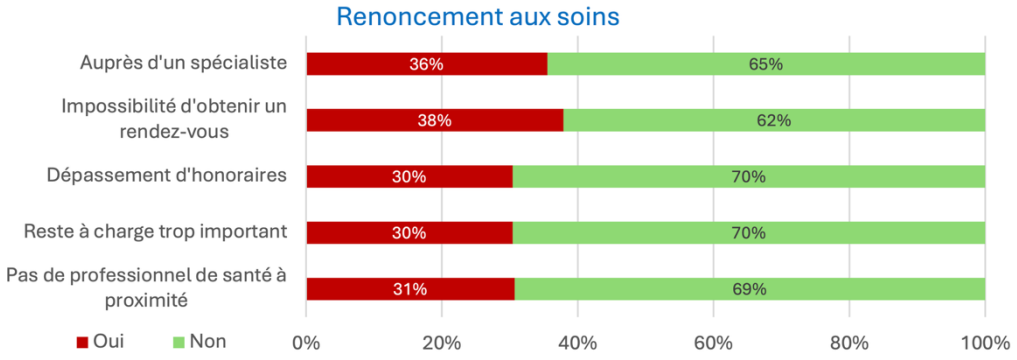
35 % des retraités consacrent plus de 150 € par mois, au coût de leur complémentaire santé, soit plus de 10 % de la pension moyenne. Les tarifs ont connu une progression très importante ces dernières années, liée à la réduction des prises en charge du panier de soins par l'Assurance maladie obligatoire. La tranche 1000 à 1400 € de niveau de pension qui comprend la partie haute du seuil de pauvreté (1337 €), est la seule dans laquelle plus de 7 % des répondants indiquent ne pas avoir de complémentaire santé. Il ne s'agit sans doute pas d'un choix, mais d'une réalité qui s'impose puisqu'ils ne peuvent bénéficier de la CSS (ex-CMU).



Le tarif des complémentaires santé est LE sujet de santé prioritaire pour beaucoup de nos répondants, inquiets des baisses de remboursements annoncées.

> *Il faudrait pouvoir intégrer le montant annuel de la mutuelle et la soustraire de nos revenus pour l'impôt à payer pour les personnes qui s'en acquittent seules.*

A ce sujet vient s'ajouter la question du **renoncement aux soins**, liée aux déserts médicaux, mais également à la pratique excessive des dépassements d'honoraires, ainsi qu'aux restes à charge jugés trop importants. Un retraité sur trois a renoncé à consulter un spécialiste, mais c'est bien davantage chez les ruraux (40%) et les retraités modestes (70%).

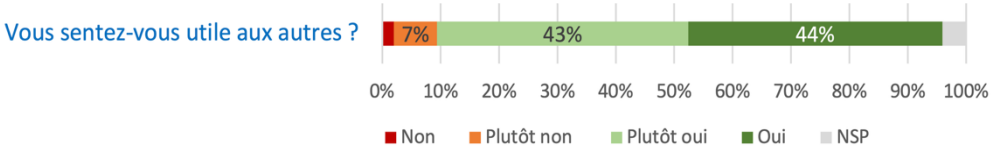


Les femmes, particulièrement celles qui vivent dans la ruralité, sont plus souvent confrontées au renoncement aux soins. Il est encore aggravé par le niveau des pensions. Ainsi plus de sept femmes sur dix vivant en milieu rural avec une pension inférieure à 1400 € ont renoncé à consulter un spécialiste, et notre étude porte sur un panel de près de cent retraitées correspondant à ces critères !

Un sentiment de discrimination qui monte

Quel que soit leur âge, quelles que soient leurs ressources, les retraités se sentent bien intégrés dans leur environnement proche. Même avec une petite retraite, 80 % des retraités interrogés disent bien vivre dans leur quartier ou leur village.

60 % des retraités que nous avons interrogés se déclarent investis dans le bénévolat.



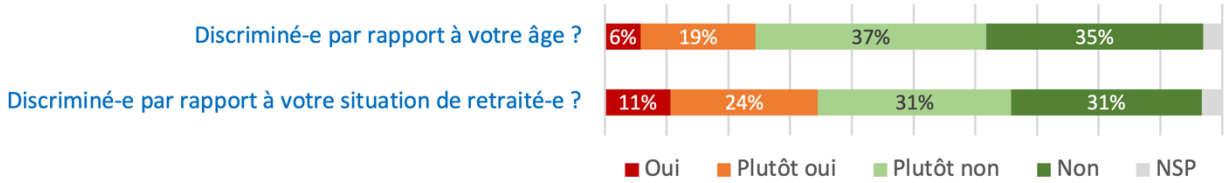
Les hommes (62 %) et les bénéficiaires de pensions les plus élevées (67 %) sont les plus investis.

Ceux qui disposent de pensions inférieures à 1400 € sont seulement 36 % à se déclarer bénévoles. En effet, le bénévolat coûte cher, notamment en milieu rural, lorsqu'il faut se déplacer et les plus modestes ne se sentent pas toujours « autorisés » à aider les autres. Ils sont en revanche, les plus nombreux (7 %) à avoir une activité professionnelle par nécessité, liée au besoin de « faire bouillir marmite ».

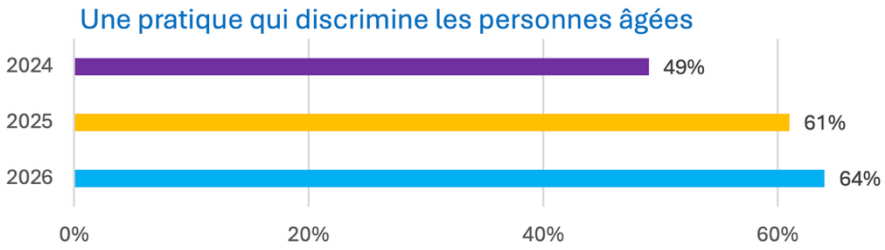
45 % des retraités que nous avons interrogés déclarent avoir vécu ou vivre une situation d'aidant. Le plus souvent, c'est auprès d'un ascendant, puis d'un conjoint et moins souvent, d'un enfant.

Malgré tout, **un tiers des retraités se sentent mal considérés**. Cette proportion s'élève à plus de 40 % chez les retraités modestes. Les discours répétitifs les faisant passer comme une charge pour la société, comme des boomers indifférents à la marche du monde et au devenir des plus jeunes exaspèrent les retraités qui le vivent comme une forme de dénigrement.

> *Le "bashing" organisé par l'État sur le fait que le retraité est un nanti est discriminant. Jeter l'opprobre sur le retraité pour le condamner publiquement reste injuste et scandaleux.*



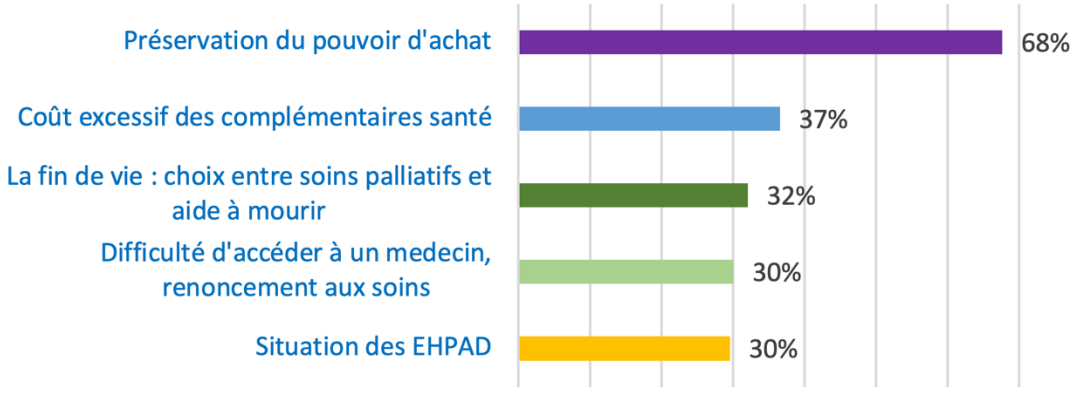
Année après année, le rapport des retraités à la dématérialisation des services publics se détériore. Une grande majorité des retraités considère le recours massif au numérique comme une pratique génératrice de discrimination.
Cette discrimination est très fortement ressentie par les plus modestes.



Les cinq priorités des retraités

Les retraités qui nous ont répondu, placent en tête des priorités, la préservation de leur pouvoir d'achat. Vient ensuite le coût excessif des complémentaires santé.

Pour les plus de 75 ans, si le maintien du pouvoir d'achat préoccupe aussi 68 % des répondants, ce sont ensuite les questions liées au grand-âge qui prennent le pas sur les autres préoccupations : la fin de vie (34 %) et la situation des EHPAD (29 %).



Qui sommes-nous ?

L'UNSA Retraités regroupe les adhérents retraités des syndicats de l'UNSA. Elle a pour vocation de les informer, de produire des analyses portant sur les grands dossiers qui les concernent. Elle siège dans les instances internes de l'UNSA tant au niveau national que dans les régions et départements.

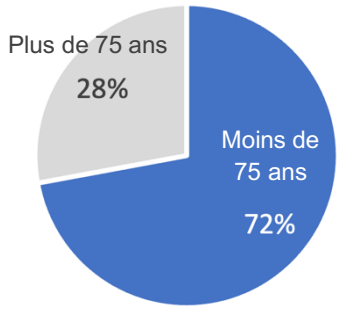
Ses militants représentent l'UNSA dans les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie, et au Haut Conseil de l'Âge.

Pour la troisième année, l'UNSA Retraités produit un Baromètre des retraités. Il n'a pas la prétention d'avoir valeur de sondage, mais il permet l'expression de retraités, afin de traduire au plus près leurs conditions de vie.

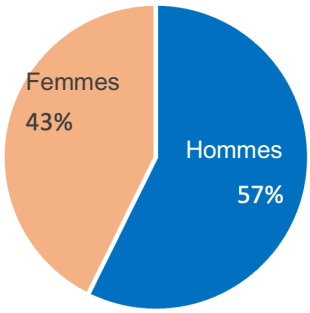
Notre Baromètre 2026 a recueilli, du 7 septembre au 23 octobre, les réponses de 2670 retraités, divers par leur âge, leur lieu de résidence, leur niveau de pension.

Le profil des répondants à l'enquête

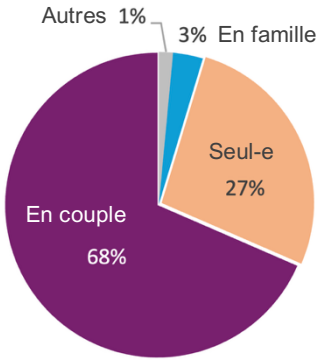
Age



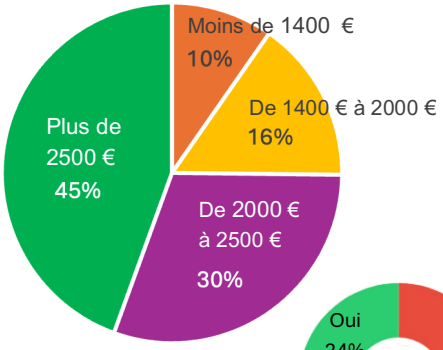
Sexe



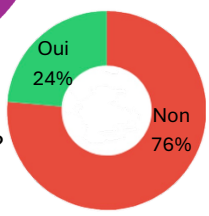
Structure familiale



Niveau de pension



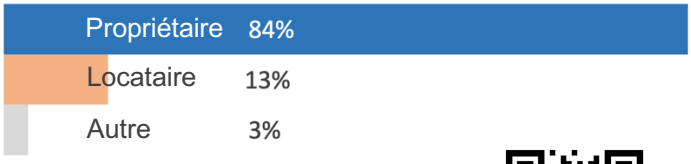
Revenus en complément ?



Origine géographique



Statut du logement



Je consulte l'étude complète du baromètre des retraités 2026

UNSA Retraités 21 rue Jules Ferry 93170 BAGNOLET - retraite@unsa.org